

# Chambre de Commerce Française de Montréal



347 Avenue Viger, Montréal  
Téléphone Harbour 4049

... 42ème ...  
A N N E E

Adresse Télégraphique "Gallia" Montréal

*Toutes les lettres et communications doivent être adressées à la Chambre de Commerce Française de Montréal.*

## SOMMAIRE

Séances spéciales des 16 et 23 Août 1928. (Questions douanières canadiennes).  
Le commerce extérieur canadien et l'industrie locale.  
La stabilisation du franc.  
Le sel au Canada.  
Situation Vinicole en Algérie.  
Propositions d'Affaires.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION. --- Année 1928

Président d'honneur: Baron de VITROLLES, Consul Général de France dans la Puissance du Canada.

### Président:

MAURICE J. QUEDRUE  
Conseiller du Commerce Extérieur  
de la France, Directeur de la Cie  
Aérienne Franco-Canadienne.

### Secrétaire-Adjoint:

LOUIS BAISEZ

### Conseil d'arbitrage:

MM. QUEDRUE, AUBIN, de  
PASSILLE, MONDEHARD, ST-  
LOUP, CHARTON, TARUT, de  
ROUMEFORT, E. MERIOT, PAS-  
QUIN, MONTESTRUC, BAISEZ.

### Trésorier:

MARCEL NOUGIER

### Vice-Présidents:

H. B. de PASSILLE  
Importateur.

Directeur de l'Union Commerciale  
France-Canada J. I. Eddé,  
New Birks Bldg., Montréal.

### Avocat-Conseil:

Me PAUL LACOSTE, C.R., de  
l'étude légale Lacoste & Lacoste,  
221, O., rue St-Jacques, Montréal.

MAURICE AUBIN

de la Maison Aubin & Reid.

### Secrétaire:

CH. MONTESTRUC  
Directeur, Service Français,  
Pitman Tours Limitée.

### Conseillers:

MM. LOUIS, ST-LOUP, de ROU-  
MEFORT, PASQUIN, TARUT, de  
MONTGAILLARD, E. MERIOT.

### Notaire:

J. A. CLAVEL,  
4, Boulevard Saint-Laurent.  
Montréal.

### Membres Correspondants:

NORTH SYDNEY, N.S.  
E. LACROIX,  
Agent Consulaire de France.

REGINA, Sask.  
S. N. JEAN,  
Agent Consulaire de France.

### Membre délégué de la Chambre de Commerce Française de Montréal, en France:

M. C. A. CHOUILLOU, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, Conseiller  
du Commerce Extérieur de la France, 24, rue de Milan, Paris.



## M. J. QUEDRUE

Représentant de l'Office Général de l'Air au Canada  
Représentant du Comité Central Armateurs de France  
Commissaire d'Avaries de La Foncière Transport  
Représentant de L'Est Asiatique Français

266, RUE SAINT-JACQUES  
MONTREAL

Téléphone: HARBOUR 8160 et 8169 - Adresse Cable: "KERDRUC"

## Cie AERIENNE FRANCO-CANADIENNE

PHOTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE, CARTOGRAPHIE

— et —

TOUS TRAVAUX AERIENS

266, RUE SAINT-JACQUES  
MONTREAL

Téléphone - HARBOUR 8160 et 8169

Dir. Commercial: M. J. QUEDRUE --- Dir. Technique: G. RAVIT

## Thos. TRAPP & Sons Ltd

AGENTS FOR THE  
Canadian Pacific Railway Company

THRO' BILLS OF LADING TO  
CANADA AND UNITED STATES.

For Rates and Informations of any Nature

Apply to **36, Quai des Chartrons**

Telegrams: "Trapp" Codes: A.B.C. 4th, 5th, 6th & Scott  
BORDEAUX, France.

## BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Cette banque est la seule au Canada ayant institué un Bureau de Commissaires-censeurs composé de sept membres, et dont les fonctions consistent à s'assurer que la Banque possède en tout temps, des valeurs liquides pour un montant égal à au moins 50% de ses dépôts d'épargne.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration  
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

1er Vice-président

M. TANCREDE BIENVENU

2e Vice-président

M. S.-J.-B. ROLLAND

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

Vice-président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HONORABLE E.-L. PATENAUDE

CHS-A. ROY, Gérant général

## J. M. Currie & Co.

HAVRE      PARIS      MARSEILLE  
2, rue Pleuvry. 10, rue Auber. 50, rue Fauchier.  
36, rue d'Hauteville.

Agents du

**CANADIAN PACIFIC**

Service direct Franco-Canadien Havre-Canada.  
Passages, Frêt, Assurance, Aviation.

## LACOSTE & LACOSTE

AVOCATS

Paul Lacoste, C.R. — Alexandre Lacoste, L.L.B.  
Eph. Leboeuf, L.L.B.

**Edifice Banque Provinciale**  
221, O., rue St-Jacques Montréal (Canada)

Adresse Télégraphique "ETSOCAL"  
Téléphone: LANCASTER 7277

Il n'y a en France qu'un seul organe de documentation et d'informations internationales concernant le Bois, toutes ses industries, tous ses dérivés:

## La Revue Industrielle du Bois

et de l'Ameublement

2, rue Crillon, Paris, IVème.

Paraît le 15 de chaque mois.

Abonnement: 25 francs fr. par an pour le Canada.



# AVANTAGES OFFERTS



PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE  
.. FRANÇAISE DE MONTREAL ..  
A SES MEMBRES ADHERENTS



**E**TABLIE dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal renseigne ses membres adhérents d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les met dans la mesure du possible en correspondance avec des agents recommandables qui peuvent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses membres adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles en pays étranger.

Enfin, elle leur fait le service gratuit de son Bulletin Mensuel et met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada au point de vue commercial.

Tels sont quelques-uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme membres adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, dont l'importance n'échappera à personne?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de cent francs par an, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer au Canada des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

La Chambre de Commerce Française de Montréal serait heureuse de recevoir l'adhésion de nouveaux membres adhérents qui participeraient ainsi à l'oeuvre patriotique de cette Association qui a pour but de développer les liens économiques entre la France et le Canada.

Elle attire en outre sur la publicité du Bulletin Mensuel l'attention de tous ceux qui ont intérêt à faire connaître, tant au Canada qu'en France, le nom de leur maison et leur désir de faire des affaires. Le tarif des insertions au Bulletin est le suivant:

## Tarif de Publicité

| ESPACE   | TAUX     |          |         |         |
|----------|----------|----------|---------|---------|
|          | 1 An     | 6 Mois   | 3 Mois  | 1 Mois  |
| 1 Page   | \$200.00 | \$125.00 | \$75.00 | \$30.00 |
| 1/2 Page | 125.00   | 75.00    | 50.00   | 17.50   |
| 1/4 Page | 75.00    | 50.00    | 30.00   | 12.00   |
| 1/8 Page | 50.00    | 30.00    | 15.00   | 5.00    |

Positions Spéciales 10 à 25% extra.

Toutes les annonces sujettes à l'approbation des Editeurs.



## Nos Agents



vous apprendront que sans publicité il est très difficile d'obtenir des débouchés considérables au Canada pour nombre de produits. Nous sollicitons leur consultation quant au meilleur moyen d'annoncer dans ce pays.

S'adresser à

**PUBLICITE DESBARATS**

Limitée

EDIFICE DESBARATS, MONTREAL, Canada

Traitez directement avec la France —

## Banque Canadienne Nationale

Siège social: Montréal.

Capital versé et réserve, \$11,000,000

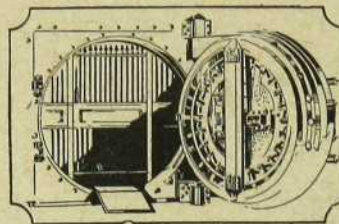
Actif: \$148,702,000

FILIALE A PARIS:

Banque Canadienne Nationale (France)

14 RUE AUBER

Notre personnel est à vos ordres.

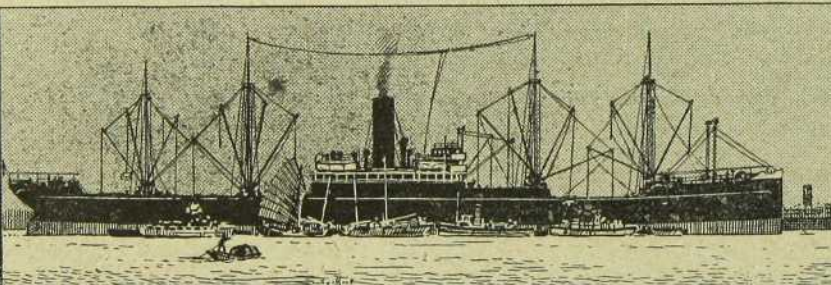
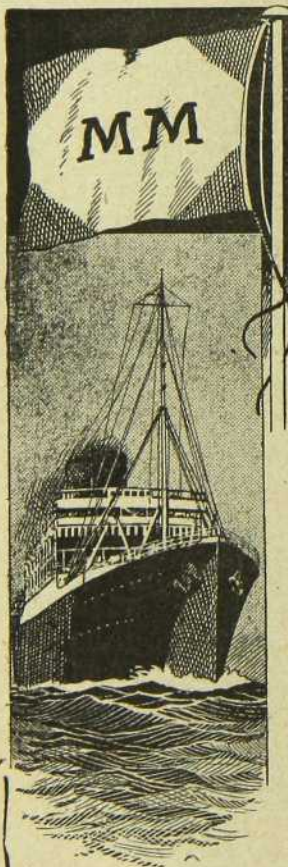


## Portes d'Acier

Vos papiers et objets de valeur sont en sûreté.

Vous pouvez louer à bon marché un de nos coffrets de sûreté.

## La Banque Royale du Canada



## Messageries Maritimes

### SERVICES CONTRACTUELS

DEPARTS A DATES FIXES DE MARSEILLE POUR

LE PORTUGAL — L'ITALIE — LA GRECE — LA TURQUIE — L'EGYPTE — LA SYRIE — L'ARABIE — LES INDES — L'INDO-CHINE — LA CHINE — LE JAPON — LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE — MADAGASCAR — L'AFRIQUE DU SUD — LA REUNION — MAURICE — L'AUSTRALIE — LES ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCEANIE — LA NOUVELLE-ZELANDE — LA NOUVELLE-CALEDONIE.

### LIGNES COMMERCIALES

SERVICES REGULIERS AU DEPART

d'Anvers, de Londres, de Dunkerque, du Havre, de la Pallice, de Bordeaux, de Marseille,

POUR

LA MEDITERRANEE, L'INDE, L'INDO-CHINE et L'EXTREME-ORIENT

### VOYAGES CIRCULAIRES EN MEDITERRANEE

par les paquebots de luxe "CHAMPOLLION", "MARIETTE-PACHA", "LOTUS", "LAMARTINE" "PIERRE-LOTTI"

### VOYAGES AUTOUR DU MONDE

ITINERAIRE: Marseille — Port Saïd — Suez — Djibouti — Colombo — Fremantle — Melbourne — Sydney — Nouméa — Suva — Papeete — Panama — Colon — Fort de France — Pte à Pitre — Marseille.

CONSIGNATION — TRANSIT — REPRESENTATION

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A:

PARIS Siège Social, 8 rue Vignon. MARSEILLE, Agence Gén. 3 Place Sadi-Carnot.

Les Messageries Maritimes sont en outre représentées dans tous les ports desservis par leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Etranger par des Agents et Correspondants.



# BULLETIN MENSUEL

## DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL

### SOMMAIRE

Séances spéciales des 16 et 23 Août 1928. (Questions douanières canadiennes). — Le commerce extérieur canadien et l'industrie locale. — La stabilisation du franc. — Le sel au Canada. — Situation vinicole en Algérie. — Propositions d'Affaires.

La Chambre n'est pas responsable collectivement des opinions émises dans les articles de ses collaborateurs.

## Séance du jeudi 16 août 1928

Etaient présents:

MM. Maurice J. Quedrue, président; H.-B. de Passillé, et Maurice Aubin, vice-présidents; Ch. Montestruc, secrétaire; Marcel Nougier, trésorier; Ch. Juvet, Emile Mériot, E. Saint-Loup, Daniel Bonnard, Marcel Louis, A. Tarut, et Justin Durand.

Messieurs Henri Coursier, Consul de France, Alain Rasclé Consul-Adjoint et H. de Clerval, Attaché Commercial de France assistaient à la réunion.

Messieurs Louis Baisez, Pierre Charton et Lucien Besnard s'étaient excusés de ne pouvoir assister à la réunion.

Le Président expose aux membres présents l'objet de la séance spéciale de ce jour, à savoir: les mettre au courant des nouvelles exigences douanières à l'égard des marchandises françaises soumises en France à la taxe de luxe et auxquelles la "DUMPING CLAUSE" est appliquée à leur entrée au Canada.

Il invite Monsieur Henri Coursier, Consul de France, à faire connaître à la Chambre ses démarches auprès du Ministère des Douanes et les résultats obtenus.

Monsieur Coursier rappelle qu'une circulaire des douanes canadiennes du 28 juin dernier est venue, sans commentaires, abroger celle de 1919 alors que cette dernière était en vigueur lors de la discussion de notre traité de commerce de 1922.

En effet, d'après les instructions verbales données par l'Administration des douanes à ses évaluateurs, cette circulaire du 28 Juin, en force depuis le 1er Août courant, a pour résultat de faire ajouter aux droits de douane ordinaires une taxe supplé-

mentaire "DUMPING DUTY" sur toutes les marchandises payant une taxe intérieure dans leur pays d'Origine; pour plus de précision prenons l'exemple de nos rubans français, soumis à la taxe de luxe lorsqu'ils coûtent plus de 20 francs le mètre. Sur une facture de \$100 la douane canadienne n'impose pas seulement les droits de douane ordinaires de 25% sur \$100 mais de 25% sur \$114. \$14 représentant nos taxes sur le chiffre d'affaires (12% plus 2%) et cela depuis longtemps et malgré toutes nos protestations.

Or depuis le 1er Août, non seulement les factures douanières sont ainsi majorées indûment, mais encore une surtaxe de "DUMPING" égale au montant des taxes intérieures (soit 14%) est en outre ajoutée aux droits réguliers; au total, les droits et taxes payés par nos rubans français atteignent environ 47% alors que les rubans suisses ne sont frappés que de 28.75%.

Les rubans suisses, qui sont d'une valeur équivalente à nos rubans français, peuvent de ce fait entrer au Canada à des conditions beaucoup plus favorables que celles imposées à notre fabrication.

Aussitôt, ajoute le Consul, nous avons fait une protestation à Ottawa disant que nous étions lésés par cette nouvelle circulaire, la France étant à peu près le seul pays qui emploie la taxe intérieure. Nous avons demandé au Ministère d'examiner la question de plus près, d'après le rapport très complet établi par Monsieur de Clerval à ce sujet.

A la suite de ces démarches, les autorités canadiennes se sont montrées disposées à admettre que la taxe de luxe française, recouvrable sur le particulier, acheteur au détail, ne devait pas être considérée en effet comme faisant partie de la valeur marchande au gros en France, et que par suite la clause anti-dumping ne devrait pas être appliquée.



La chose n'est pas encore officielle, mais on espère une prochaine confirmation de cette décision.

Monsieur Nougier secondé par Monsieur Aubin propose une nouvelle séance pour jeudi prochain le 23 août courant à 4 heures, pour que les membres de la Chambre puissent dresser une liste complète des points sur lesquels les intérêts français sont lésés par les pratiques des douanes canadiennes. Pour faciliter ce travail, Monsieur de Clerval mettra à la disposition de nos membres une copie des plaintes qui lui sont déjà parvenues à ce sujet.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité et la séance, levée à 5 heures, est prorogée au jeudi 23 courant.

—:o:—

## Séance du jeudi 23 août 1928

Etaient présents:

MM. Maurice J. Quedrue, président; Maurice Aubin, vice-président; Ch. Montestruc, secrétaire; Marcel Nougier, trésorier; A. Tarut, Marcel Louis et Daniel Bonnard.

MM. Henri Coursier, Consul de France, Alain Rasclé, consul-adjoint et H. de Clerval, Attaché Commercial de France assistaient à la réunion.

MM. H. B. de Passillé, vice-président retenu à son bureau, Louis Baisez, secrétaire-adjoint absent de Montréal, et Pierre Charton retenu par un engagement antérieur s'étaient excusés de ne pouvoir assister à la séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 16 août courant qui est adopté à l'unanimité.

Le Président demande aux membres de faire connaître leurs doléances au sujet des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs rapports avec la douane canadienne; ils ont reçu une note préparée par notre Attaché Commercial: ont-ils quelques autres suggestions à faire?

De son côté Monsieur de Clerval serait heureux de connaître des faits précis et bien fondés ayant obligé des importateurs à discontinuer l'importation de tel ou tel article français du fait des exigences abusives de la douane.

Pour faire suite à la communication du Consul à la Chambre en sa séance du 16 août, Monsieur Quedrue donne lecture de la circulaire douanière officielle en date du 15 août 1928, qui établit un modus vivendi acceptable dans la question du dumping-duty.

### DOUANES CANADIENNES

BULLETIN DES EVALUATEURS No. 3483. —  
OTTAWA 15 AOUT 1928

**Taxes de luxe et autres taxes intérieures dans le pays d'origine. Pour l'information des officiers de**

**la Douane et de l'Accise: Pourvu toutefois que les marchandises ne soient pas entrées à une valeur inférieure à leur réelle valeur de vente.**

Valeur courante pour l'établissement des droits de douane.

(CLASSE B)

File No 147056.

"Les taxes de luxe et autres taxes intérieures perçues, dans le pays exportateur, et qui n'y sont acquittées que sur les ventes faites au consommateur (particulier), et non pas sur les ventes faites aux grossistes ou détaillants, ne doivent pas être ajoutées, pour l'établissement des droits de douane, à la juste valeur marchande de vente pour la consommation intérieure dans le pays d'origine, lorsque les ventes sont faites à des importateurs au Canada, grossistes ou détaillants".

### TAXE DE LUXE FRANCAISE

"Le Département Canadien des Douanes est informé que la taxe de luxe française (Bulletin des Evaluateurs No. 3285) est perçue uniquement sur les ventes faites aux consommateurs, et non pas sur les ventes faites au commerce de gros ou de détail; par suite, le montant de la taxe de luxe française ne doit pas être ajouté, pour l'établissement des droits, à la juste valeur marchande de vente pour la consommation intérieure dans le pays d'origine, lorsque les ventes sont faites à des importateurs au Canada, grossistes ou détaillants".

Au sujet du certificat monétaire toujours exigé, Messieurs Nougier et Aubin font remarquer qu'il n'est pas utilisé par les douanes canadiennes pour l'établissement des droits et qu'il ne se justifie plus du fait de la stabilisation du franc: c'est donc une exigence à la fois inutile et illégale.

Monsieur Quedrue communique à la Chambre un projet exposé par Monsieur A. Tarut et qu'il serait heureux de voir accepter; il s'agit d'offrir un dîner à Messieurs Coursier, Rasclé et de Clerval en remerciement de leur activité et de leur succès dans ces pourparlers avec Ottawa.

Monsieur Aubin estime que ces faits doivent être connus en France où l'on ne doit pas ignorer que le Consulat, l'Attaché Commercial et la Chambre de Commerce Française collaborent très étroitement à toute occasion.

Monsieur A. Tarut demande qu'une note exposant les initiatives prises et leur résultat soit envoyée à Monsieur Megglé, directeur du Comité des Conseillers du Commerce Extérieur à Paris.

Le Président, au nom de tous les Membres de la Chambre, remercie Messieurs Coursier, Rasclé et de Clerval de leur dévouement à la cause française.

Monsieur Coursier se déclare très touché de ce témoignage et ajoute qu'il est tout à fait heureux du



résultat obtenu. Il ne doute pas que les demandes qui pourraient être adressées désormais par la France au Gouvernement Fédéral, soient étudiées dans le meilleur esprit.

Il remercie également Messieurs Rasclé et H. de Clerval des premières démarches faites par eux à Ottawa en son absence.

Le Président fait part de l'arrivée de l'Aviso français "VILLE D'YS" vers le 10 septembre à Montréal; son séjour sera moins long que les années passées mais il espère tout de même pouvoir inviter son Commandant à un dîner offert par la Chambre.

La séance est levée à 5 heures 45.

—:o:—

## Le commerce extérieur canadien et l'industrie locale

On entend souvent se plaindre au Canada de ce que le pays exporte des matières premières en grand nombre et qu'il est obligé d'importer de grandes quantités d'articles manufacturés: il est évident que le Dominion est bien loin de produire encore tous les articles dont il a besoin et dont la fabrication serait réalisable sur place; mais cet objectif ne saurait être atteint avant longtemps. Il serait injuste de prétendre que le Canada est à ce propos en arrière des perspectives raisonnables.

Autrefois, l'industrie manufacturière s'est presque exclusivement adonnée à l'approvisionnement du marché local; elle s'est développée progressivement en même temps qu'augmentait la population du pays, mais ne pouvait songer à absorber les matières premières canadiennes dont la production se développait considérablement.

Aujourd'hui la valeur des exportations canadiennes en articles manufacturés est presque égale à celle des importations et la valeur des produits manufacturés est elle même approximativement équivalente à celle de la consommation domestique. De 1900 à 1926 la valeur des articles manufacturés au Canada a passé de \$481,053,375 à \$3,247,803,438; mais durant la même période, la récolte du blé au Canada, par exemple, qui était de 55,500,000 boisseaux au commencement du siècle, a atteint en 1927, 445,000,000 boisseaux. La production des mines s'est élevée durant ce même temps de \$56,000,000 à \$245,000,000. Au commencement du siècle 41% des exportations canadiennes étaient composées de matières premières, tandis qu'en 1927 cette proportion s'est élevé à 46%. Durant ces mêmes années les exportations d'articles entièrement manufacturés sont tombées de 41% à 39%, et les exportations de produits partiellement manufacturés de 18% à environ 15%. La proportion des importations d'articles entièrement manufacturés n'a pas variée de 1% entre

1900 et 1927, et il en a été de même pour les importations de matières premières.

En 1900, 33% des exportations canadiennes vers le Royaume-Uni étaient des matières premières contre 69% en 1927, et pour les articles manufacturés les proportions étaient de 49% et 26% respectivement.

Les exportations d'articles partiellement manufacturés durant cette même période ont aussi diminué de 18% à 5%. Les importations du Canada en provenance du Royaume-Uni au commencement du siècle pour les articles manufacturés ont été de 86% contre 90% en 1927, et pendant ces mêmes années l'importation des matières premières a diminué de 8% à 5%, et les articles en partie manufacturés de 6% à 5% approximativement.

Les exportations du Canada vers les Etats-Unis en 1900 étaient pour 59% des matières premières, contre 31% en 1927, et 22% d'articles manufacturés contre 42% en 1927.

Durant la même période les exportations des articles en partie manufacturés se sont élevés de 19% à 27%. Les importations du Canada, en provenance des Etats-Unis, étaient en 1900 pour 36% des matières premières, contre 32% en 1927, et 56% des articles manufacturés contre 65% en 1927. Les importations des articles partiellement manufacturés ont diminué durant la même période d'environ 2%.

L'année dernière plus de 56% des exportations du Canada ont été des produits agricoles, végétaux et animaux, dont la plus grande partie était des matières premières. L'augmentation des exportations de cette nature vers le Royaume-Uni, est la cause du déséquilibre des échanges avec ce pays.

En ce qui concerne les Etats-Unis les modifications à la situation des échanges sont dues à la grande quantité de produits canadiens dont la République voisine a besoin. De même l'augmentation des importations de matières premières américaines s'explique par les besoins croissants en matières premières étrangères de l'industrie canadienne.

Le Canada, en tant qu'exportateur de produits manufacturés, n'en est encore qu'à ses débuts, et le Dominion ne regarde pas le Royaume-Uni et les Etats-Unis comme des marchés intéressants, du fait de la grande industrie manufacturière existant dans ces deux pays. Mais au contraire certains Dominions, des Colonies de l'Empire et aussi plusieurs pays étrangers sont considérés comme les clients, pour lesquels le Canada est devenu le centre manufacturier, et peut traiter à des conditions avantageuses. D'ailleurs un mouvement se dessine actuellement dans le sens de l'utilisation par l'industrie canadienne de nombre de matières premières locales pour une première trans-



# Ministère des Terres et Forêts

## *Province de Québec*

|                                                               |                   |
|---------------------------------------------------------------|-------------------|
| Puissance utilisable des chutes d'eau .....                   | 15,000,000 c.v.   |
| “ utilisée “ “ “ .....                                        | 1,000,000 c.v.    |
| Forêts de la Couronne (aire) .....                            | 122,674,265 acres |
| “ “ “ “ affermées .....                                       | 50,860,160 “      |
| “ “ “ “ non affermées .....                                   | 71,462,400 “      |
| Valeur sur pied des bois de commerce, plus de \$1,000,000,000 |                   |
| Volume sur “ “ “ “ “ plus de 35,000,000,000 pieds cubes       |                   |
| Nombre des scieries (approximatif) .....                      | 2,000             |
| Nombre d'usines à pulpe et à papier .....                     | 50                |
| Capitaux engagés dans l'industrie de la pulpe et du papier    | \$254,360,201     |
| Valeur de la pulpe produite .....                             | 59,218,578        |
| Valeur du papier produit (approximative) .....                | 80,000,000        |

Pour détails supplémentaires s'adresser à :

L'HONORABLE HONORE MERCIER, MINISTRE  
Département des Terres et Forêts  
QUEBEC



formation avant l'exportation. La récolte du blé tend de plus en plus à quitter le pays sous forme de farine; le papier à journal forme une grande partie des exportations de l'industrie de la pulpe et du papier; l'augmentation de l'énergie électrique permet d'exploiter les produits des mines sous une forme déjà raffinée. Le Canada peut d'ailleurs aussi concurrencer avec succès les pays étrangers pour les produits manufacturés utilisant des matières premières d'importation, ce qui est prouvé notamment par ses industries du caoutchouc et du sucre.

De tout ce qui précède on peut donc conclure que la situation de l'industrie canadienne n'est pas mauvaise, et qu'elle paraît offrir pour l'avenir des perspectives intéressantes.

:o:

## La stabilisation du franc

Le "Bulletin des Soies et des Soieries" de Lyon a publié, dans son numéro du 30 juin dernier, un intéressant article sur la "stabilisation, ses effets au point de vue commercial et industriel".

Cette épineuse question, si diversement appréciée tant en France qu'à l'étranger, y est brièvement étudiée de façon claire et impartiale.

Nous reproduisons ci-dessous cette étude pour le bénéfice de nos lecteurs:

"Une loi du 25 juin (parue à l'Officiel du même jour) vient de consacrer la stabilité de fait de notre monnaie depuis dix-huit mois, en déclarant que le billet de banque français sera désormais convertible en or et que la loi de 1914 instituant le cours forcé de ces billets est abolie.

Ainsi se trouve réalisée cette fameuse "stabilisation" au sujet de laquelle se sont livrées tant de batailles depuis un an entre ceux qui croyaient que notre monnaie pouvait espérer reprendre sa valeur d'avant guerre et ceux qui pensaient préférable de s'en tenir aux taux actuel de la valeur de notre franc par rapport aux monnaies appréciées.

En décidant que notre monnaie-papier sera remboursable en or, nous revenons aux règles normales du crédit et de l'émission, car cette monnaie n'a de valeur qu'autant qu'elle représente de l'or; nos billets auront donc désormais la valeur de cet or qu'ils représentent et non plus seulement la valeur incertaine qu'on voulait bien leur attribuer, eu égard à la confiance qu'on avait en un remboursement éventuel; c'est en ce sens que notre franc est stabilisé, qu'il est soustrait aux fluctuations d'une spéculation s'exerçant tantôt dans un sens, tantôt dans un autre.

Mais à côté de cet avantage, il faut constater que cette convertibilité du billet de banque contre l'or ne se fait pas au même taux qu'autrefois; pour 1 franc, on aura 4,92 fois moins d'or qu'avant la

guerre; comme l'Etat paiera tous ses créanciers, même ceux d'avant guerre, avec la nouvelle monnaie qui sera censée valoir l'ancienne, il faut bien constater que c'est une faillite à ses engagements; cette faillite était d'ailleurs déjà faite et la réforme monétaire légale consacre simplement ce qui existait depuis que les charges écrasantes de la guerre et l'inflation ont avili notre monnaie. Désormais sont finies les espérances de ceux qui, pour des raisons de haute morale auxquelles il faut rendre hommage, comme l'a fait M. Etienne Fougère à la Chambre des députés, attendaient encore des améliorations que le Gouvernement ne juge plus possibles. Si M. Poincaré, naguère encore revalorisateur, a renoncé à ses espoirs, c'est parce qu'il a acquis la conviction qu'il ne peut pas faire autrement. Sans doute, l'Italie, où le Gouvernement jouit de pouvoirs exceptionnels, a pu s'avancer un peu plus loin que la France dans la voie de la revalorisation, mais tout semble nous indiquer que le taux adopté par ce pays est la source de difficultés graves pour l'industrie et le commerce.

Les débats qui se sont déroulés devant le Parlement français ont abouti d'ailleurs à une unanimité à peu près complète en faveur de la stabilisation proposée par le Gouvernement et les orateurs de tous les partis ont constaté que si cette mesure inévitable consacre une diminution de notre richesse nationale, du moins la source de cette richesse est sauvegardée et que nos forces productives, industrie et commerce, pourront désormais s'organiser sur une base monétaire stable.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici le détail des dispositions de la loi monétaire; qu'il suffise de savoir que, sur la base nouvelle du franc équivalant à 65 milligr.  $\frac{1}{2}$  d'or au titre de 900 millièmes, la livre sterling égale 124 fr. 21, le dollar 25,52. et le franc suisse 4,925. Provisoirement, certaines restrictions sont apportées par la loi à la convertibilité en or du billet, qui ne pourra s'opérer que dans certaines conditions. Enfin, il sera créé dans la suite de nouvelles monnaies d'or et d'argent.

Quelles vont être pour le commerce et l'industrie, les conséquences de la réforme? Il est très probable que pratiquement tout va se passer sans grands changements. De l'avis de M. Poincaré, la création de la nouvelle monnaie ne peut avoir une influence sensible sur les prix des matières diverses, qui sont fixés, depuis déjà longtemps, suivant le cours mondial. Seuls, les loyers de locaux d'habitation et les traitements de certains employés et fonctionnaires, qui n'ont pas suivi le mouvement de dépréciation de la monnaie, subiront une hausse justifiée.

Quant au mouvement des changes, il était à peu près inexistant depuis dix-huit mois, la Banque de



France se portant à la fois vendeur et acheteur de toutes quantités de devises à un cours déterminé. La Banque de France va désormais se désintéresser du change, qui subira comme auparavant, les fluctuations de l'offre et de la demande; mais ces fluctuations seront de très faible amplitude, car aussi longtemps que la monnaie est convertible en or, les cours ne peuvent varier très sensiblement. La raison en est très simple; si le cours de la livre sterling monte par exemple, il arrive un moment où les banquiers ont avantage, plutôt que d'acheter des livres sterling, à envoyer de l'or en Angleterre; si la livre baisse au contraire, ce sont les Anglais qui pour leurs paiements ont intérêt à envoyer de l'or. Ainsi se trouve maîtrisée la spéculation, et la fluctuation des cours ne peut se produire que dans une limite étroite, qu'on appelle le gold-point et qui représente les frais d'envoi de l'or d'une place sur l'autre.

Un point particulièrement délicat a été effleuré au cours des débats parlementaires: il s'agit des réévaluations d'actifs, qui pourraient être imposées, à la suite de la stabilisation, dans les bilans des entreprises industrielles et commerciales. A ce sujet, M. Lamoureux s'est exprimé ainsi: "Si, à la suite de la stabilisation, nous n'imposons pas l'obligation de réévaluer les immobilisations suivant certaines règles, un grand nombre de sociétés constitueraient des réserves occultes qui leur serviraient à dissimuler une partie de leurs capitaux et de leurs revenus et leur permettraient d'échapper par conséquent au contrôle et aux atteintes du fisc".

Ainsi cette stabilisation, qui a été avant sa réalisation le motif de si vives hausses boursières à raison de la plus-value que prendraient à ce moment les biens des sociétés industrielles, serait avant tout une nouvelle occasion d'énormes impôts frappant cette plus-value.

M. Poincaré a déclaré ne pouvoir prendre à cet égard aucun engagement. La question fera certainement l'objet de nouveaux débats parlementaires et de textes législatifs qui seront particulièrement délicats à élaborer. Il est en tout cas difficile de voir comment une réévaluation d'actif, qui ferait ressortir simplement la plus-value résultant de la dépréciation monétaire, pourrait être l'origine d'un nouvel impôt!

Nous avons dit tout à l'heure qu'aussi longtemps que la monnaie est convertible en or, les fluctuations du change ne peuvent être que peu importantes. Il importe cependant d'observer à ce sujet que si l'ensemble de nos règlements avec l'étranger était nettement et longtemps déficitaire, ou si de nouvelles charges budgétaires venaient rompre

gravement l'équilibre de nos finances, la loi internationale de l'offre et de la demande jouerait immanquablement et un courant s'établirait tendant à la sortie de France de l'encaisse-or de la Banque, qui devrait réagir contre ce danger; l'Etat, pour faire face à ses obligations budgétaires, devrait avoir recours au crédit et si ce dernier ne donne pas les ressources nécessaires, il faudrait en revenir au cours forcé; ce serait la rechute.

Il faut en conclure que notre situation financière, pour stabilisée qu'elle soit, est encore exposée à de graves dangers et qu'une grande sagesse financière et même politique sera nécessaire à notre pays pour consolider sa santé monétaire. Notre franc, si robuste au siècle dernier qu'il avait traversé sans dommage les révolutions et les guerres, a subi du fait de la terrible guerre de 1914-1918, une si grave atteinte, qu'après amputation des quatre cinquièmes de sa valeur, sa convalescence sera longue et devra être entourée de précautions indispensables.

—:o:—

## Le sel au Canada

Le sel se présente en abondance au Canada dans les couches de la période silurienne. On le trouve sous forme d'eaux naturelles salées ou de couches de véritable sel gemme, dans presque toutes les provinces du Dominion. Toutefois la production actuelle en est restreinte à l'Ontario et à la Nouvelle-Ecosse.

Dans l'Ontario, la production de sel est très active dans le sud-ouest de cette province, c'est-à-dire dans les comtés qui avoisinent le lac St-Clair et la partie sud du Lac Huron. Les principales usines de production sont situées dans les villes de Windsor, de Sarnia, de Sandwich, de Clinton, et de Kincardine.

Le sel de ce district, qui se distingue par sa pureté est recouvert par les eaux salées qui s'évaporent, et qu'on obtient en refoulant de l'eau au moyen de pompes puissantes dans les trous de sonde jusqu'aux couches de sel et en la faisant remonter à la surface quand elle est saturée.

On rencontre ordinairement jusqu'à six couches de sel traversées par un même trou de sonde. On cite le cas de Goderich, par exemple, où les couches sont situées à des profondeurs qui varient de 900 à 1,800 pieds et certaines couches dépassent 100 pieds d'épaisseur.

Une partie du sel retiré de la région indiquée précédemment est absorbée pour l'alimentation (sel de table fin), le reste est distribué aux usines de produits chimiques très nombreuses dans l'Ontario.



Dans la Nouvelle-Ecosse, depuis 1919, c'est-à-dire dès la découverte des grands dépôts de sel gemme de Malagash, la production a toujours été en augmentant mais reste cependant en-dessous de la demande provenant des pêcheries de l'Atlantique (Canada, Terre-Neuve et St. Pierre et Miquelon).

Le succès des gisements de Malagash a stimulé les recherches des couches qui pouvaient vraisemblablement se trouver en d'autres régions. Les rapports récents indiquent d'importantes quantités de sel de bonne composition dans le comté de Hants.

A part un peu de sel obtenu par évaporation de l'eau salée provenant de sources près de Sussex dans le Nouveau-Brunswick, on considère que la production dans cette province est nulle.

Dans le Manitoba, il existe un grand nombre de sources salines situées à l'ouest du lac Winnipegosis. De l'eau salée a été trouvée au cours des forages effectués dans le district situé entre la ville de Winnipeg et les limites de la province de Saskatchewan.

Les statistiques de la production indiquaient il y a quelques années de petites quantités de sel de table mais toute activité est actuellement abandonnée.

Dans les provinces de Saskatchewan et de l'Alberta, les sources salines sont nombreuses. En 1920, une découverte importante de sel gemme a été faite dans un trou de forage à McMurray dans le nord de l'Alberta. A une profondeur de 648 pieds, fut, en effet, indiquée une couche de sel gemme transparent d'une épaisseur de 14 pieds. En gagnant en profondeur, on a signalé la continuation de sel et de gypse jusqu'à 685 pieds, point auquel le forage fut interrompu.

On retire un peu de sel des sources situées près du Lac Senlac dans la Saskatchewan.

Dans la Colombie-Britannique on mentionne l'existence de plusieurs sources salines non exploitées. Les exportations de sel ont atteint, au Canada, au cours du dernier exercice fiscal, une valeur de \$11,136.00, les pays de destination étant Terre-Neuve, St. Pierre et Miquelon et les Etats-Unis.

Le sel de provenance étrangère est généralement introduit au Canada par les ports de Montréal et Québec pour distribution dans la province de Québec; Halifax et St. John pour les provinces maritimes; Vancouver pour la côte du Pacifique. Au cours de l'exercice fiscal 1926-27 on a importé au Canada pour plus de un million de dollars de sel, dont la moitié environ entre en franchise pour les besoins industriels et notamment pour les pêcheries maritimes. Les Etats-Unis fournissent la très grosse part de ces importations.

## SITUATION VINICOLE EN ALGERIE

Alger, le 22 Août 1928.

Les vendanges viennent de débiter dans certains petits lots de vignes à cépages particulièrement précoces, mais elles ne se généraliseront pas avant une quinzaine de jours environ en plaine et en coteaux. Il y aura un retard assez sensible sur la normale.

Dans les vignobles des Hauts-Plateaux et de Montagne où les vendanges se prolongent ordinairement jusqu'en Octobre et même en Novembre, on s'attend également à un certain retard. Malgré les belles apparences de la récolte il est difficile de se prononcer sur son importance.

La qualité semble devoir être très bonne car la plupart des vignobles ont été l'objet de soins attentionnés, de plus, la maturation continue à s'effectuer par une température tout à fait favorable.

Les cours sont en très forte hausse, surtout pour les vins vieux dont les très rares détenteurs maintiennent jalousement les prix.

—:o:—

## Propositions d'Affaires

La Chambre de Commerce Française de Montréal n'engage en aucune façon sa responsabilité en communiquant les demandes de représentants ci-dessous et n'autorise personne à la donner comme références.

### Agents ou Importateurs Canadiens demandés par Exportateurs Français de:

- No. 824.—Poignées de parapluies.
- No. 825.—Caséine.
- No. 826.—Matières premières pour parfumerie, savons de toilette, etc.
- No. 827.—Produit pour fabricants de chocolats, biscuits, confiserie, etc.
- No. 828.—Papiers à cigarettes.
- No. 829.—Peaux de lapins domestiques, chèvres, chevreau, sauvagines.
- No. 830.—Filet brodé pour ameublement.
- No. 831.—Cuirots.
- No. 832.—Plumes et duvets.
- No. 833.—Machines, outils, moteurs, pompes, palans, appareils de levage.
- No. 834.—Appareils pour l'entretien et la réparation des chaudières tubulaires.
- No. 835.—Tanks en acier vitrifié, pour brasseries, distilleries, laiteries, etc.
- No. 836.—Machines à monter les chaussures flexibles.
- No. 837.—Chaînes et clous forgés.
- No. 838.—Boutons-pressions, fermoirs, agrafes.



# Coopération Précieuse

---

Parmi les questions qui doivent tenir en éveil l'opinion publique, il en est peu qui soient aussi importantes que la CONSERVATION DES ROUTES et la SECURITE DU PUBLIC VOYAGEUR.

Le ministre de la voirie a charge directe de notre immense réseau de bonnes routes. On se repose sur lui non seulement pour les garder en bonne condition, mais pour y maintenir la sécurité.

Il travaille pour le public.

La coopération du public lui est donc indispensable. Pour obtenir cette coopération, il ne cesse de prêcher l'usage raisonnable des routes, la prudence et le respect de la loi. Il a besoin que chaque citoyen de la province appuie sa campagne d'éducation.

Il fait à tous et à chacun un appel spécial dans ce but.

---

## Le Ministère de la Voirie

QUEBEC



# MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

## MEMBRES D'HONNEUR

M. Paul Delombre, Ancien Ministre, Président de l'Union des Associations des Ecoles Supérieures de Commerce, Rédacteur au "Temps", Paris.

M. C. Dubail, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Québec, Fondateur de la Chambre de Commerce Française de Montréal, 19, rue Godot de Mauroy, Paris.

Général Boucher, 105, Ave. de la Reine, Boulogne-sur-Seine.

M. C. A. Chouillou, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 24, rue de Milan, Paris.

M. Edouard Herriot, Chambre des Députés, Paris.

M. Gabriel Hanotaux, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, 82, Champs Elysées, Paris.

M. André O. Honnorat, Sénateur, Ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

M. J. de Loynes, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Gén. de France à Montréal, 1, rue de la Maye, Versailles.

Alexis Muzet, Ancien Député de Paris, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3, rue des Pyramides, Paris.

M. Schwob, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

## MEMBRES ACTIFS

Maurice P. Aubin, de la maison Aubin & Reid, 275, Craig street West, Montréal.

Louis Baisez, agent, représentant et importateur, 45, rue St-Alexandre, Montréal.

Lucien Besnard, 11, rue St-Sacrement, Montréal.

Daniel Bonnard, représentant de la maison E. Meyer & Cie, 662, New Birks Bldg., Montréal.

Pierre Charton, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Herdt et Charton, Inc., 55, McGill College Avenue, Montréal.

J. M. Diet, agent en librairie, 523, rue Gosford, Montréal.

C. Dorlia, Importateur, 29, rue Bolivar, Paris.

Auguste Dubost, 2092, rue St-André, Montréal.

Jules Duchastel de Montrouge, Ingénieur Civil, Gérant de "The Quebec Forest Industries Association, Ltd.", Dominion Building, 126, St. Peter street, Québec.

Justin Durand, agent représentant et importateur, 1251, rue St-Denis, Montréal.

J. I. Eddé, propriétaire Union Commerciale France-Canada, spécialités pharmaceutiques et produits français, New Birks Bldg., Montréal.

Jacques Fichet, agent de change, 101, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Ferrand, aux soins Union-Incendie, 9 Pl. Vendôme, Paris.

Paul Galibert, Tanneur, 26, rue Wellington, Montréal.

A. Gallin, Directeur de la maison Perrin Glove Co. Canada Ltd., 47, rue Mayor, Montréal.

Joseph d'Halewyn, 3700, rue Jeanne Mance, Montréal.

Henri Jonas, Conseiller honoraire du Commerce Extérieur de la France, de la Maison Henri Jonas & Cie, Produits Alimentaires et Essences, 173, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Ch. Juvet, Directeur de la French Import Association Ltd., 891, rue St-Jacques, Montréal.

M. Manoha, directeur de la Parfumerie Houbigant, Limitée, 539 West, 45th street, New York, U.S.A.

Marcel Louis, Directeur de la maison Bianchini Férier, 609, New Birks Bldg., Montréal.

F. Marchand, Gérant des Etablissements M. A. Wollacker Limitée, 533, rue Bonsecours, Montréal.

Jules Matagrín, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Castel Aiglon, Boulevard de Paris, Aix-les-Bains, France.

Emile Mériot, agent com. 751, Victoria Square, Montréal.

Paul Mériot, Secrétaire de la Maison Alphonse Racine Ltée, (Tissus et Nouveautés), 60, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Edmond Mondehard, Représentant, 1717, rue Jeanne-Mance, Montréal.

Ch. Montestruc, Directeur, Service Français, Pitman Tours Limitée, 1455, Avenue Union, Montréal.

A. de Montgaillard, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la Maison Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.

Marcel Nougier, Directeur de l'Union Commerciale France-Canada, J. I. Eddé, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Pasquin, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 35, rue St-Jacques, Montréal.

H. B. de Passillé, Importateur, 426, rue Cherrier, Montréal.

A. L. Phéné, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Olivier-Canada Ltd. (Fournitures pour Chapellerie), 76, Wellington street West, Toronto.

Maurice J. Quedrue, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Représentant de l'Office Général de l'Air au Canada et du Comité Général des Armateurs de France. Directeur de la Cie Aérienne Franco-Canadienne, 266, rue St-Jacques, Montréal.

Victor Rougier, 210, rue Lemoine, Montréal.

R. de Roumefort, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 35, rue St-Jacques, Montréal.

E. Saint-Loup, Importateur, chambre 205, 275 Craig street West, Montréal.

Julien Schwob, Importateur, 211 McGill street, Montréal.

Paul Seurot, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Engineer of Rapid Transit, Montreal Tramway Co., Montréal.

Les Successeurs d'Albert Godde, Bedin & Cie, 64, Wellington street West, Toronto. (E. Desnoux, Gérant).

J. L. Suzanne, Villa Hélianthe, Avenue St-Jammes, Pau, (Basses Pyrénées).

A. Tarut, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 120, rue St-Jacques, Montréal.

G. Vennat, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 36, rue Poquelin-Molière, Bordeaux.

Dr. Paul Villard, 17 Avenue Vendôme, Montréal.



## MEMBRES ADHERENTS

## AERONAUTIQUE

Compagnie Aérienne Française, 18, rue de Nanterre, Suresnes (Seine).

Office Général de l'Air, 5, rue Desrenaudes, Paris.

## AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Hernu-Péron & Cie, 95, rue des Marais, Paris.

E. Lacroix & Cie, Représentation, charbons, North Sydney, C.-B., Canada.

Thomas Meadows & Co., 24, rue de l'Echiquier, Paris, et 26, rue St-Sacrement, Montréal, Canada.

R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon, France.

Pitt & Scott, Limited, agents du Canadian Pacific Railway, 16, Place Vendôme, Paris.

Paul Tellier, Représentant MM. J. M. Currie & Cie., agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.

A. Tobler, agent spécial du Canadian National Railways, 1 rue Scribe, Paris.

Thos. Trapp & Sons Ltd., 41 Quai des Chartrons, Bordeaux.

## AGENTS DE PUBLICITE

F. E. Fontaine, Canadian Advertising Agency Ltd., Unity Bldg., Montréal.

## AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Claude Denis & Co., Importation-Exportation, 236, rue Le-moine, Montréal.

J. Herbout, 137, Boulevard de la Reine, Versailles, (S. et O.)

L. E. Nadeau, 46, rue St-Alexandre, Montréal.

C. A. Lefebvre, 1385, rue Bernard, Montréal.

Stenhouse Ltd., 35, rue St-François-Xavier, Montréal.

Chas. Weber, Box 215, Dundarave P.O., West Vancouver, B.C.

## ANIMAUX REPRODUCTEURS DE RACE PERCHERON-NE ET DE RACE BOVINE NORMANDE

M. Choissard, Eleveur, La Roustière, Verrières (Orne).

## ARCHITECTE

J. O. Marchand, 480, Wood Ave., Montréal.

## ARMATEURS

Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.

H. Genestal & Fils, 44, rue de la Bourse, Le Havre.

## ARTICLES EN CAOUTCHOUC, CELLULOÏDE ET GUTTA PERCHA

Mondial Rubber, 23, rue Linné, Paris.

## ARTICLES DE RELIGION

Paul Gaborit, 5, Avenue Gambetta, Paris.

R. Gaudriot, successeur de D. Saudinos-Ritouret, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.

L. A. Robitaille, de la maison Desmarais & Robitaille Limitée, 31, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

## ARTICLES DE VOYAGE ET ACCESSOIRES

Compagnie des Clous "Au Soleil": serrures, fermoirs, rivets et accessoires pour articles de voyage, 75, Boulevard Richard Lenoir, Paris.

Georges Vuitton, Chef de la Maison Louis Vuitton, Spécialités pour automobiles, Vuitton Bldg., 70, Avenue des Champs-Élysées, Paris.

## AVOCATS

Henri G. Smith, Avocat, Avoué, Notaire public, 2, Toronto street, Toronto.

A. Rivet, Avocat, Défenseur au Tribunal de Commerce de la Seine, 48, rue de Provence, Paris.

## BANQUES

Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Crédit Lyonnais, société anonyme, capital entièrement versé, 250 millions, 17, Boul. des Italiens, Paris.

M. Mercadier, 477 W. 142 Street, New York City, U.S.A.

Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, Boulevard Haussmann, Paris.

## BAS ET CHAUSSETTES

Gérard-Fortier Frères, 128, rue de Rivoli, Paris.

## BERETS BASQUES

Etablissements Crosnier, Grosjean, Viguerie, 7, rue de Laus-sat, Pau, (Basses-Pyrénées).

## BIJOUTERIE

A. Pichard, 3, Avenue de Cholet, Saumur (M. et L.)

Topart Frères, Fourn. pour bijoutiers, 31, rue Chapon, Paris.

## BOIS (NEGOCIANTS EN)

Riou, Abalan & Fils, Brest.

## BONNETERIE (FABRICANTS DE)

Société Générale de Bonneterie, Troyes, (Aube).

## BRASSERIES

Norman J. Dawes, Président et Directeur de la National Breweries, Limited, 36, Chaboillez Square, Montréal.

## BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

Petrus Denis, Tarare (Rhône).

G. Martin et Cie (Cie des Indes), 80, rue de Richelieu, Paris.

## BRONZES ET ORFÈVREURIE D'EGLISE

Charles Favier et Cie, 1 Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

P. Noirot, 17, rue du Pont aux Choux, Paris.

Villard et Fabre, 17 rue Barrême, Lyon.

## CABLES TELEGRAPHIQUES

Cie Française des Cables Télégraphiques, 53, rue Vivienne, Paris.

## CAFES, THES, EPICES

A. L. Vanhoutte, 321, rue Ontario Est, Montréal.

## CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Alger, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Malo, Toulouse, Troyes.

## CHAMBRES SYNDICALES

Chambre Syndicale des Fabricants de Peignes, Oyonnax, (Ain).

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 24, rue d'Aumale, Paris.

Chambre Syndicale des Négociants en Diamants, Perles, Pierres Précieuses et des Lapidaires, 18, rue de Provence, Paris.

Syndicat des Fabricants de Soieries de Lyon, 24, Place Tolo-zan, Lyon.

## CHAPEAUX DE FEUTRE

Etablissement B. Flechet, Chazelles-sur-Lyon (Loire) France.

## CHAUSSURES (FABRICANTS DE)

N. Tétrault, Propriétaire Tétrault Shoe Mfg. Co., 2251, Aird, Montréal.

## CHOCOLAT (FABRICANTS DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

Charles Schlienger, Directeur Général de la maison Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

## CLOUS D'AMEUBLEMENT

Cie des Clous "Au Soleil", 75, Boul. Richard Lenoir, Paris.



## COLLES ET GELATINES

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

## COMMISSIONNAIRES

Cauvet & Fournier Fils, 39, rue de l'Echiquier, Paris.

Cie d'Exportation d'Extrême-Orient, (Broderies, Vanneries, etc.), 43, Boulevard Haussmann, Paris.

Wm. H. Dunn, Limited, 180, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Etablissements Félix, 30, rue de la République, Marseille.

Union Intercontinentale des Importateurs, Commissionnaires, Exportateurs, 91, rue de Rennes, Paris.

## CONFITURES, CONSERVES DE FRUITS

A. Durand, Carcassonne, (Aude).

## CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.

Bayle et Fils, Frères (Suc. R. Bayle Fils), 81 rue Chevalier, Bordeaux.

A. Bosc et Cie., Talence, Bordeaux.

Cassegrain, Vertou-les-Nantes (Loire Inf.)

Ch. Gillard, F. Mesuret et Cie, Conserve de Champignons, Bordeaux.

A. B. Laforest, 16 rue Clos Chassaing, Périgueux, Dordogne. Etablissements F. Delory, Lorient.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire-Inf.)

A. L. Vanhoutte, 321 rue Ontario Est, Montréal.

## CONSIGNATAIRES ET TRANSITAIRES

C. E. Racine & Cie, Limitée, courtiers en douane, 121, Board of Trade Bldg., Montréal.

## COULEURS ET VERNIS

Lefranc (Sté A'nymie), 15, rue de la Ville-l'Evêque, Paris, 8e.

## COUTELLERIE

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

## CRAVATES-MOUCHOIRS

Etablissements Paul Olmer & Cie, 159, rue Montmartre, Paris.

## DENTELLES

Etablissements Louis François, tulles et dentelles de Calais et Caudry, 20 rue Neuve, Calais.

G. Martin et Cie (Cie des Indes), 80, rue de Richelieu, Paris.

## DIAMANTS ET PERLES

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

## DISTILLATEURS LIQUORISTES

Distillerie de la Bénédictine, Fécamp, (Seine-Inf.)

Etablissements A. Noirod-Carrière, Dijon (Côte d'Or).

J. & H. Garres-Fourché, Rhums et liqueurs, Bordeaux.

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.

Les Fils de P. Bardinot, Bordeaux.

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon, (Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

## DIVERS

Contentieux Européen, (A. Salmon & Cie), Renseignements, recouvrements, 31, rue Lafayette, Paris.

Michel Landau, Directeur Ed. Laurens, (Old Bond Street) Ltd., 9-10, Alfred Place, London, W. C. 1, Angleterre.

L. N. Patenaude, Directeur de "The Canada Import Co." et Greffier-adjoint à l'Assemblée Législative, 444, Ave. Henri Julien, Montréal.

Alphonse Wicart, Industriel, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 230, rue Nationale, Lille.

## EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Cie, Jarnac-Cognac, (Charente).

G. Boutillier, Briand & Cie, Cognac.

Camus Frères, "La Grande Marque", Cognac.

Lucien Foucault & Cie, Cognac (Charente).

Godet Frères, La Rochelle, (Charente Inférieure).

James Hennessy & Co., Cognac, (Charente).

Ch. Jobit & Cie., Cognac.

J. & F. Martell, Cognac, (Charente).

J. Robin & Cie, Cognac.

Georges Sayer et Cie., Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Vinicoles de Cognac, J.-G. Monnet et Cie, Cognac.

## EAUX MINERALES

Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau du Bassin de Vichy, 33, Route de Cusset à Vichy, (Allier).

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Société Générale des Eaux Minérales Vittel, (Vosges), Grande Source et Source Hépar.

## EDITEURS

Aubanel Fils Aîné, 15, Place des Etudes, Avignon (Vaucluse).

Maison Aubanel Frères, Imprimeurs de Notre Saint-Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon (Vaucluse).

Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

J. de Gigord, 15, rue Cassette, Paris.

Librairie Armand Colin, 103 Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Plon-Nourrit & Cie, 8, rue Garancière, Paris.

Emmanuel Vitte, 3, Place Bellecour, Lyon.

## EDITEURS DE MUSIQUE

Vve L. J. Biton, St-Laurent-sur-Sèvre, (Vendée).

Evette, 18 et 20, Passage du Grand Cerf, Paris.

## ENGRAIS

Société Commerciale Baignères & Dewisme, 36, rue Tronchet, Paris.

## FEUTRES POUR PAPETERIE

Debouchaud & Cie, Nersac (Charente).

## FILATURES

Dollfus-Mieg et Cie, Société Anonyme, fils de coton, de lin et de soie, Mulhouse.

Pierre Toulemonde, Président du Syndicat des Filateurs de Coton de Roubaix-Tourcoing, 66 Boul. de Paris, Roubaix.

## FLEURS

A. Henri Musset, Fleurs en azyne, en étoffe, etc. pour confiserie, parfumerie, ornementation. Fleurs naturelles cristallisées, 6 rue Buffon, Marseille.

## FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

## FOURRURES

Apprêts et Lustrage S.A., Willer-Thann, (Haut-Rhin).

A. Primot & Cie, 65, rue de Richelieu, Paris.

Revillon Frères, 77, rue de Rivoli, Paris.

## FROMAGES

Wm. H. Dunn, Limited, 180, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Maria Grimal, Roquefort, (Aveyron).

## GANTERIE

Charlon & Cie, 17, rue Bayard, Grenoble, (Isère).

Charles Perrin & Cie, Grenoble, (Isère).

Perrin, Frères & Cie, Grenoble, (Isère).

Société Anonyme des Gants Alexandre, 75, rue de Rochecouart, Paris.

Tréfousse & Cie, Chaumont, (Haute-Marne).



**GELATINE (FABRICANTS DE)**

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.  
Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint-Ferréol, Marseille.

**GLACES**

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chauny et Cirey, 1 bis, Place des Saussaies, Paris.

**GRAINES DE SEMENCES**

Etablissements Houédry et Barbé, Société Anonyme, siège social, Dol de Bretagne, (Ille-et-Vilaine).  
Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, Quai de la Mégisserie, Paris.

**HAUTS FOURNEAUX**

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.  
Société des Fonderies de Pont-à-Mousson, Services commerciaux, 11 et 13, rue St-Léon, Nancy, (Meurthe et Moselle).

**HERBORISTERIE**

Etablissements M. A. Wollacker Limitée, 533, rue Bonsecours, Montréal.

**HUILES D'OLIVE**

E. Anouil Fils & Cie, 30, rue Ausone, Bordeaux.  
A. Bosc & Cie, Talence, Bordeaux.  
Ch. Dragon-Noirel, Aix-en-Provence.  
A. Rostand & Fils, 76, rue Sainte, Marseille.

**HUILES VEGETALES**

Joseph Boyer, Sarlat (Dordogne), Huile de Noix.  
Desmarais Frères, 42, rue des Mathurins, Paris et Usines au Havre.  
Huileries Maurel et H. Prom, et Maurel Frères, 2, Allées d'Orléans, Bordeaux.

**IMPORTATEURS**

René Le Bailly, The European Co., Importateur de pierres précieuses, 405, Confederation Life Bldg., Toronto, Ont.  
T. Clifton Dawes, Directeur de la Canadian Trade Corporation Limited, 332, William Street, Montréal.  
Munderloh & Co., Limited, 943, Victoria Square, Montréal.  
Auguste Sorignet, Engr., 361-A, rue Rachel Est, Montréal.

**INDUSTRIE ELECTRIQUE**

Etablissements Industriels E. C. Grammont, Pont-de-Chérury, (Isère).

**INGENIEURS**

Fernand Bourdil, 29, rue Octave Feuillet, Paris.

**INSTRUMENTS AGRICOLES**

Félix Bouyer Fils & Cie, 11, rue Villès-Martin, St-Nazaire (Loire-Inférieure).

**INSTRUMENTS DE CHIRURGIE**

Paul Cardinaux, Directeur de la Précision Française à l'Etranger, 204, rue Cherrier, Montréal.  
Etablissements A. Clavier, (Appareils de l'Art Médical), 234, rue du Faubourg Saint-Martin, Paris.  
Lymans', Limited, 344, rue St-Paul Ouest, Montréal.

**INSTRUMENTS DE MUSIQUE (FABRICANTS)**

Buffet-Crampon et Cie, Evette, Successeur, 18 et 20, Passage du Grand-Cerf, Paris.

**INSTRUMENTS DE PRECISION**

Paul Cardinaux, Directeur de la Précision Française à l'Etranger, 426, rue Cherrier, Montréal.

**LAINES ET LAINAGES**

Lepoutre Frères, 33, rue des Lignes, Roubaix (Nord).  
Alphonse Racine Limitée, 60, rue St-Paul Ouest, Montréal.  
Seydoux & Cie, 23, rue de Paradis, Paris.

**LAINES, PEAUX ET CUIROTS**

A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

**LEGUMES SECS**

A. Bloch et Kahn, 90, Boulevard de Paris, Marseille.

**LIBRAIRES**

Emmanuel Martel, Imp. 6359, Châteaubriand, Montréal.

**MACHINES A TRICOTER**

Amineau Frères, 4, rue de la Chézine, Nantes.

**MAGASINS DE NOUVEAUTES**

Grands Magasins de "La Samaritaine", 75, rue de Rivoli, Paris.  
Les Magasins du "Bon Marché", rue du Bac, Paris.

**MATIERES COLORANTES**

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 105, rue Lafayette, Paris.

**METIERS A BONNETERIE**

Sté Générale de Bonneterie, 13 rue Largentier, Troyes (Aube)

**MINERAIS**

Société Commerciale Baignères & Dewisme, 36, rue Tronchet, Paris.

**MOUTARDES ET VINAIGRES**

Bocquet, Fabrique de Moutardes extra-fines. Vinaigres, Condiments. Conserves alimentaires. Yvetot (Seine-Inf.).  
Dépôt à Paris, 142, rue du Faubourg Saint-Denis.

**NEGOCIANTS-EXPORTATEURS**

Eugène Tondo & Cie, 12, rue Gérentet, St-Etienne (Loire).

**NOIX ET CERNEAUX**

Joseph Boyer, Sarlat (Dordogne).

**NOUVEAUTES EN GROS**

Greenshields Limited, Montréal, nouveautés en gros, (Geo. B. Fraser, Directeur).  
Hodgson, Sumner & Co. Ltd., 87, St-Paul Ouest, Montréal.  
Alphonse Racine Limitée, 60, St-Paul Ouest, Montréal.

**ORFEVRES**

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.  
Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pas-tourelle, Paris.  
Villard et Fabre, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrême, Lyon.

**ORNEMENTS D'EGLISE**

L. A. Robitaille, de la maison Desmarais et Robitaille Limitée, 31, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.  
Varillon & Batayron, 5, Place Croix-Paquet, Lyon.

**OUTILS**

Bost Frères, à Laissey, (Doubs).  
Peugeot & Cie, Pont-de-Roide, (Doubs).

**PAPETERIES**

Jos. Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

**PAPIER (FABRICANTS DE PAPIER)**

Dalle Frères & Lecomte, Bousbecque, (Nord).



**PAPIERS A CIGARETTES (FABRICANTS DE)**

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).  
 Société Anonyme des Anciens Etablissements Braunstein  
 Frères, 79, Boulevard Exelmans, Paris.  
 Société Job, 72 Boulevard de Strasbourg, Toulouse.

**PAPIERS A FILTRER**

L. Durieux, 18, Rue Pavée, Paris.

**PARFUMEURS**

Coty (Parfumerie), 23, Place Vendôme, Paris.  
 Wm. H. Dunn, Limited, 180, rue St-Paul Ouest, Montréal.  
 Guerlain, Parfumeur, 68 Avenue des Champs-Élysées, Paris.  
 Houbigant, (Parfumerie), 19, rue du Faubourg St-Honoré,  
 Paris (8ème).  
 H. G. Klotz et Cie, (Parfumerie Pinaud), 18, Place Vendôme,  
 Paris.  
 Les Parfums Godet, 1, rue Garnier, Paris-Neuilly.  
 Lymans' Limited, 344, rue St-Paul Ouest, Montréal.  
 Maison François Vibert, Pétrole Hahn pour les cheveux, 89,  
 Avenue Berthelot, Lyon.  
 Parfumerie Lubin, 11, rue Royale, Paris.  
 Parfumerie Roger et Gallet, 38, rue d'Hauteville, Paris.  
 Stenhouse Ltd., 35, rue St-François-Xavier, Montréal.

**PASSEMENTERIE**

Ad. Prévost, 4 bis, rue St-Sauveur, Paris.

**PATES ALIMENTAIRES**

Bertrand & Cie, Grigny, (Rhône).  
 Brusson Jeune, Villemur, (Haute-Garonne).  
 Carret Frères, 33, Boulevard de la Liberté, Marseille.  
 Société Anonyme des Pâtes Alimentaires Codou, 3, rue du  
 Parc à Fourrage, Marseille.

**PEIGNES (MANUFACTURES DE)**

Chambre Syndicale des Fabricants de Peignes, Oyonnax,  
 (Ain).  
 Etablissements Chaussonnet Père et Fils, peignes en corne,  
 La Bastide sur l'Hers, (Ariège).  
 Etablissements A. Feuillant Fils, matière plastiques inin-  
 flammables, peignes en corne et galalith, Ivry-la-Bataille,  
 (Eure).

**PHARES D'AUTOMOBILES**

Etablissements Gustave Haase, 9, rue Saulnier, Paris, 9e.

**PHOSPHATES**

Société Commerciale Baignère & Dewisme, 36, rue Tronchet,  
 Paris.

**PIERRES PRECIEUSES**

René Le Bailly, The European Co., 405, Confederation Life  
 Bldg., Toronto, Ont., Canada.

**POMPES**

Jonet & Cie, Raismes-les-Valenciennes, (Nord).

**POTASSES**

Société Commerciale des Potasses d'Alsace, Mulhouse.

**PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)**

Compagnie de Produits Chimiques et Electrometallurgiques  
 Alais, Froges et Camargue, 23, rue Balzac, Paris.  
 Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51,  
 rue St-Ferréol, Marseille.  
 Etablissements Malettra, Petit-Quevilly, près Rouen.  
 Etablissements M. A. Wollacker Limitée, 533, rue Bonsecours,  
 Montréal.  
 Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chi-  
 miques de St-Denis, 105, rue Lafayette, Paris.  
 Société Chimique des Usines du Rhône, société anonyme au  
 capital de Frs. 21,600,000 — Siège social: 21, rue Jean  
 Gougeon, Paris, (8ème).  
 Société Commerciale Baignères & Dewisme, 36, rue Tronchet,  
 Paris.

**PRODUITS MINERAUX**

Chassaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.

**PRODUITS PHARMACEUTIQUES**

Arthur Décary, Vice-Prés. Maison Rougier Frères, 210, rue  
 Lemoine, Montréal.  
 Etablissements M. A. Wollacker Limitée, 533, rue Bonsecours,  
 Montréal.  
 Lymans', Limited, 344, rue St-Paul Ouest, Montréal.  
 Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue  
 de l'Observatoire, Paris.  
 Sté des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte-d'Or.  
 Auguste Sorignet, Enrg., 361-A, rue Rachel Est, Montréal.

**PRODUITS DE REGIME POUR DIABETIQUES**

Brusson Jeune, Villemure (Haute-Garonne).

**PRODUITS DE REGIME DIVERS**

Brusson Jeune, Villemur (Haute-Garonne).

**PRUNES D'ENTE**

J. Fau, 87-89-91, rue du Jardin Public, Bordeaux.

**REGLISSE**

Boudinaud & Deleuze, 376, Boulevard National, Marseille.

**RENSEIGNEMENTS ET RECOUVREMENTS  
COMMERCIAUX**

Contentieux Européen, (A. Salmon, E. Jaglin et Cie), 31, rue  
 Lafayette, Paris, 9ème.  
 Laurent-Roux, G. Leblanc, successeurs, office commercial, 10  
 et 12, Place des Victoires, Paris.

**RHUMS**

Ernest Lambert & Cie, Rhum St-James, 11, rue Neuve Sain-  
 te-Catherine, Marseille.  
 Les Fils de P. Bardin, Bordeaux, (Rhum Négrita).

**ROBES ET BLOUSES**

Adolphe Aine, Maison Aine et Cie, 26, rue du Sentier, Paris.

**RUBANS ET VELOURS**

Carrabin & Cie, velours-cols, 8, rue Lafont, Lyon.  
 François Colcombet et Cie, 19, rue de la Bourse, St-Etienne,  
 (Loire).  
 A. et L. Dalle, Werwick-Sud, (Nord).  
 J. B. David, St-Etienne (Loire).  
 Epitalon Frères, 22, rue de la Bourse, St-Etienne.  
 Henri Ferrier, 4, rue Gérentet, Saint Etienne, (Loire).  
 Giron Frères, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).  
 Mantelier et Cie, 22, rue Royale, Lyon.  
 Ch. Vende, Parain & Cie, 6, Place de l'Hôtel de Ville, Saint-  
 Etienne, (Loire).

**SAVONS DE MARSEILLE**

Desmarais Frères, Savons type Marseille, 42, rue des Mathu-  
 rins, Paris, et usine au Havre.  
 Ferrier & Cie, La Grande Savonnerie, Marseille.  
 Alfred Rostand & Fils, 76, rue Sainte, Marseille.  
 Société Anonyme des Savonneries de la Grappe, 118 à 130,  
 Grand Chemin de Toulon, Marseille.  
 Société du Savon Spes, (C. Jacquet), 20, Quai Rive Neuve,  
 Marseille.

**SEMÔULERIE**

Minoterie et Semoulerie Réunies, (L. Bourrageas & Cie),  
 11, rue Montgrand, Marseille.

**SOIERIES**

E. Anselme et Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.  
 P. Berthollier, 11, Place Croix-Paquet, Lyon.  
 Henry Bertrand, 155, Cours Emile Zola, Villeurbanne, Lyon.  
 Bianchini Fériet, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon; 24 bis,  
 Avenue de l'Opéra, Paris; 609 New Birks Bldg., Montréal.



Boget, Mercier & Cie, soieries, galons, doublures pour la chapellerie, 14, rue du Garet, Lyon.

Carrabin & Cie, soieries, tailleurs, 8 rue Lafont, Lyon.

François Colcombet & Cie, 19, rue de la Bourse St-Etienne, (Loire).

Dupuis & Giraud, 6, rue Lafont, Lyon.

Etablissements Vautheret, Gros & Laforge, 18, rue Lafont, Lyon.

Etablissements Vital Mathieu et ses Fils, Villeurbanne (Rh.).  
Greenshields Limited, Montréal, nouveautés en gros, (Geo. B. Fraser, Directeur).

A. Guinet & Cie, 31, rue Paits Gaillot, Lyon.

Hodgson, Sumner & Co., Ltd., 87, St-Paul Ouest, Montréal.

A. Lancelot, 20, Place Tolozan, Lyon, (Rhône).

Les Successeurs de Vibert & Berne, 14, Quai St-Clair, Lyon.

Mantelier & Cie, 22, rue Royale, Lyon.

G. L. Permezel & Cie, 79, Cours Vitton, Lyon.

Proton & Bruyère, 5, Place Croix-Paquet, Lyon.

Alphonse Racine Limitée, 60, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Raimon, 6, rue de Choiseul, Paris.

Sté Anonyme Michal Ladichère, 18, Place Tolozan, Lyon.

Varillon & Batayron, 5, Place Croix-Paquet, Lyon.

#### STATUES RELIGIEUSES ET PROFANES

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Duranne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

#### TAPIS ET COUVERTURES

Manufacture Française de Tapis et Couvertures, 16, rue de Messine, Paris.

#### TAPIS ET TISSUS D'AMEUBLEMENT

N. Zecchini, 66, rue Lafayette, Paris.

#### TEINTURERIES POUR FOURRURES

C. et E. Chapal Frères & Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-Sous-Bois (Seine).

#### TISSUS

Blin & Blin, fabricants de draps, Elbeuf et Roubaix.

Greenshields Limited, Montréal, nouveautés en gros, (Geo. B. Fraser, Directeur).

Hodgson, Sumner & Co. Ltd., 87, St-Paul Ouest, Montréal.

Leclerc-Dupire, (Société anonyme). Doublures, draperies, robes, alpaga, 6, rue de l'Hospice, Roubaix (Nord).

Les Fils d'Adrien Fournier, tissage mécanique, Oullins, (Rhône). nouveautés (mousselines, linons, etc.), 27, rue des Jeûneurs, Paris.

Alphonse Racine Limitée, 60, rue St-Paul Ouest, Montréal.

#### TISSUS ET TRESSSES ELASTIQUES

Ch. Faure-Roux, St-Chamond, (Loire).

#### TONNELLERIE

Société Française des Etablissements de Tonnellerie Mécanique Adolphe Fruhinsholz, Nancy, (Meurthe et Moselle).

#### TRESSSES ET LACETS

Cousin Frères, Werwick-Sud (Nord).

La Société Industrielle des Tresses et Lacets de St-Chamond, St-Chamond, (Loire).

#### TUBES EN FER

Société Française pour la Fabrication des Tubes et Emboutis, Louvroil et Recquignies, Recquignies (Nord).

#### TULLES

Petrus Denis, Tarare, (Rhône).

Etablissements Louis François, tulles et dentelles de Calais et Caudry, 20, rue Neuve, Calais.

#### TUYAUX EN FONTE POUR CANALISATION D'EAU ET DE GAZ

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Duranne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Fonderies de Pont à Mousson, Services Commerciaux, 11 et 13, rue St-Léon, Nancy, (Meurthe et Moselle).

#### VAPORISATEURS (FABRICANTS DE)

Marcel Franck, 49, Boulevard de Ménilmontant, Paris.

#### VELOURS-SOIERIES

Etablissements E. Bouton, 51, rue du Temple, Paris.

#### VINS D'ALGERIE

Frédéric Lung, Successeur de la firme Lung Frères, Alger, Royal et Impérial Kebir.

#### VINS APERITIFS

Amer Picon, 5, rue Serr, Bordeaux.

Cazalis & Prats, vermouth, Cette, (Hérault).

Dubonnet, Société Anonyme, 7 rue Mornay, Paris.

Maison L. Violet, J. et S. Violet Frères, successeurs. Fabricants du "Byrrh" à Thuir (P.O.).

Noilly, Pratt & Cie, vermouth, Marseille.

#### VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Armand Dejean & Cie, 51-53, Ave. de Boutaut, Bordeaux.

Etablis. Latrille & Ginestet, 20, Quai de Brienne, Bordeaux.

J. Lebègue & Cie, Château Montbrun, Cantenac-Margaux, (Gironde).

Les Fils de P. Bardin, Bordeaux.

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

#### VINS DE BOURGOGNE

H. Collin & Bourriset, Crèches, près Macon (S. et L.).

Etablissements A. Noirot-Carrière, Dijon, (Côte d'Or).

H. Grandjean-Lanéry, 31, rue des Minimes, Macon (S. et L.).

P. de Marcilly Frères, Beaune, (Côte d'Or).

Albert Morot, Château de la Creusotte, Beaune.

#### VINS DE CHAMPAGNE

Champagne Heidsieck & Co., Monopole S. A., Reims, (M.).  
Lanson Père & Fils, Reims, (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Bertrand de Mun et Cie, Successeurs, Reims (Marne).

Charles Heidsieck, Reims, (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Maison Moët et Chandon, Epernay, (Marne).

E. Mercier, Epernay, (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay, (Marne).

Veuve Pommery Fils & Cie, Reims (Marne).

Louis Roederer, Reims, (Marne).

Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm & Cie, Reims.

## GENIN, TRUDEAU & CIE Limitée

AGENTS GENERAUX AU CANADA  
DE LA

Compagnie Générale Transatlantique

REPRESENTANTS DE LA REGIE FRANÇAISE

IMPORTATEURS ARTICLES DE FUMEURS  
ET OBJETS DE PIETE.

22 ouest, rue Notre-Dame MONTREAL



# CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

## FONDÉ EN 1880

CAPITAL : 50 millions de francs  
RESERVE : \$17,030,000      ACTIF : \$51,600,000

## PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

*Siège Social : 35, rue St-Jacques, Montréal, Canada*

SUCCURSALES ▲

QUEBEC --- TORONTO --- WINNIPEG -- REGINA --- EDMONTON -- VANCOUVER  
COMITE DE PARIS: 18, RUE DES CAPUCINES



**Rougier Frères** Cie Incorporée  
Fondée en 1901

**MONTREAL** | **PARIS**  
210 rue Lemoine | 32 Bd de la Bastille

*Agence Générale au Canada des  
plus importantes maisons de*

**Produits Pharmaceutiques et  
Spécialités Françaises**

*Accessoires pour Pharmacie*

### Société d'Administration et de Fiducie

(ci-devant)  
**LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
EXÉCUTRICE TESTAMENTAIRE ET FIDUCIAIRE  
5, rue St-Jacques est — MONTREAL  
Immeuble du Crédit Foncier Franco-Canadien  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

|                                                                  |                                            |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <b>Président</b><br>Hon. Sir H. Laporte, K.B., C.P.<br>Montréal  | <b>Hon. Narcisse Pérodeau</b><br>Québec    |
| <b>Vice-Président</b><br>Charles Cahen d'Anvers<br>Paris         | <b>Hon. Thomas Chapais</b><br>Québec       |
| <b>Martial Chevalier</b><br>Paris                                | <b>Hon. L. Athanase David</b><br>Montréal  |
| <b>Tancrède Bienvenu</b><br>Montréal                             | <b>Armand Chaput</b><br>Montréal           |
| <b>Hon. Rodolphe Lemieux</b><br>Montréal                         | <b>Joseph Sirois, Notaire</b><br>Québec    |
| <b>Vicomte R. de Roumefort</b><br>Montréal                       | <b>Louis S. St-Laurent, C.R.</b><br>Québec |
| <b>J. THEO. LECLERC,</b><br>Administrateur et Directeur Général. | <b>J. C. BROSEAU,</b><br>Secrétaire.       |

FONDEE EN 1902

### La Compagnie d'Assurance Mont-Royal

Actif Total \$2,250,000.

FONDEE EN 1877

### LA FONCIERE

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie  
de Paris (France)

Actif Total: Frs. 171.500.000.

Siège Social: 17 rue St-Jean, Montréal.

**P. J. PERRIN**

Directeur général.



# Aux Voyageurs Canadiens

Si vous projetez un voyage dans une grande ville ou quelque endroit peu fréquenté, il vous est possible d'obtenir de la Banque de Montréal les provisions de fonds qui répondent à vos besoins.

Chèques de voyageurs de forme convenable et susceptibles d'encaissement au Canada et dans les autres pays; ou lettres de crédit acceptées dans le monde entier, voilà un moyen sûr et commode de s'approvisionner de fonds pour le voyage.

## BANQUE DE MONTREAL

*Fondée en 1817*

L'actif dépasse \$860,000,000.

## COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

### *Ligne Francaise*

NEW-YORK - PLYMOUTH - LE HAVRE

par les paquebots de luxe:

Ile de France - Paris - France

NEW-YORK - LE HAVRE

par les paquebots à une classe:

DeGrasse - Rochambeau - Suffren

SERVICE SUR LE CANADA

Départs tous les quinze jours de

BORDEAUX pour HALIFAX et NEW-YORK

par les paquebots à une classe:

Chicago      Roussillon      La Bourdonnais

GENIN TRUDEAU & CIE LIMITEE, AGENTS GENERAUX

42, RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL